Le djihad

Auteur:

A yatollah Murtadha Mutahhari

Français

2010-04-01 13:18:26

Chapitre I Le djihad

Au nom de Dieu,

le Clément, le Miséricordieux

Le djihad

La guerre sainte en islam

et sa légitimité dans le Coran

A yatollah Murtadha Mutahhari

Traduction : Ahmed Mustafa - septembre 2006 Le Printemps des Cœurs

Contact : momine@gmail.com

Chapitre I

Philosophie et Objectifs du Djihad

Certains croient qu'il ne devrait pas y avoir de djihad du tout dans la religion, que la religion ne devrait pas contenir de loi de guerre, que du fait que la guerre est une mauvaise chose, la religion doit s'y opposer et ne pas s'établir elle-même en tant que loi. Nous, d'autre part, savons que le djihad est un principe de base de l'Islam.

Un des arguments que les chrétiens diffusent de manière extraordinaire contre l'Islam est celui-ci. Premièrement, ils demandent pourquoi une telle loi existe en Islam et affirment ensuite qu'en raison de cette permission légale, les musulmans commencèrent des guerres avec différents peuples, leur imposant l'Islam par la force. Ils déclarent que les djihads islamiques avaient toujours été combattus pour imposer les croyances islamiques. C'est en raison de cette permission que les

musulmans imposèrent l'Islam par la force, ce qui est, disent-ils, jusqu'à maintenant, la manière par laquelle l'Islam fut toujours répandu. Ils disent que le principe du djihad en Islam et un des droits fondamentaux de l'homme, à savoir la liberté de croyance, sont en conflit éternel. Ceci est une des questions à être discutées.

Une seconde question est la différence que l'Islam maintint dans les lois du djihad entre les polythéistes et les non-polythéistes. Il y a une disposition pour vivre en harmonie avec les Gens du Livre qui n'est pas applicable aux polythéistes.

Un autre sujet est la question de la différenciation ou non de l'Islam entre la péninsule arabique et le reste du monde. Est-ce que l'Islam désigna pour lui un lieu comme étant son quartier général, son centre, où personne parmi les polythéistes ou les Gens du Livre n'est admis ? Et ce lieu est-il la péninsule arabique, alors qu'en d'autres lieux, l'Islam n'est pas si sévère, et, par exemple, vit en harmonie avec les polythéistes et les Gens du Livre ? En résumé, est-ce que la péninsule arabique est différente en ces termes ou pas ?

La réponse est qu'entre la Mecque et les autres endroits, il y a sans l'ombre d'un doute une différence, et dans le verset précédant celui sous discussion, il nous est dit :

{Les associateurs ne sont qu'impureté : qu'ils ne s'approchent plus de la Mosquée sacrée (Masjid-ul-Haram) }1.

La quatrième question concerne les accords avec les polythéistes. Est-ce qu'un musulman est autorisé à effectuer des accords avec de telles personnes ? Peut-il leur faire des promesses ? Et s'il en fait, est-ce que la promesse ou l'accord doit être respecté ou non ?

Le dernier sujet concerne les conditions de guerre. Lorsque l'Islam légalisa la guerre, quel type de guerre, en termes de conditions particulières de guerre, l'Islam considère-t-il légal, et quelle sorte de guerre considère-t-il comme interdite ? Par exemple, est-ce que l'Islam estime le fait de tuer tout un peuple comme étant autorisé ou interdit ? Est-ce que l'Islam considère comme permis le fait de tuer ceux qui n'ont pas brandi l'épée : les femmes âgées, les enfants, les hommes qui sont paisiblement engagés dans leurs travaux et commerces ? Est-ce que tuer tous ceux-là est autorisé ou interdit du point de vue de l' Islam ? Voici toutes les questions qui doivent être discutées. Les versets concernant le djihad se présentent à plusieurs endroits dans le Coran. Nous essaieront de tous les compiler avec l'aide de Dieu, afin d'obtenir l'avis de l'Islam sur ce thème.

Légitimité du Djihad

Le premier sujet que nous considérerons sera relatif à la légitimité du djihad, s' il est correct ou non qu'une loi de guerre existe dans le contexte de la religion et le texte de ses commandements. Les contestataires disent : " Non, la guerre est mauvaise, et la religion doit toujours s'opposer au mal ; la religion doit donc toujours s'opposer à la guerre. Elle doit toujours soutenir la paix. Et, étant donné qu'elle est destinée à soutenir la paix, il ne doit pas y avoir de lois concernant la guerre, et elle ne doit jamais partir en guerre ". Ceci est le genre de propagande que les chrétiens poursuivent, faible et vide, basée sur rien.

La guerre, est-elle toujours mauvaise ? Si elle est en défense d'un droit, contre l'oppression, est-elle toujours mauvaise ? Evidemment non. Nous devons observer les conditions et les motifs de guerre et considérer pour quel motif et objectif une guerre est combattue. Il y a des moments où la guerre est une agression. Par exemple, lorsqu'un groupe de personnes ou une nation pose ses yeux avides sur les droits d' autres personnes, sur les territoires d'autres personnes, ou lorsqu'il pose son regard sur les biens d'un peuple, ou tombe en proie à une ambition excessive, pour désirer la suprématie ou la supériorité, affirmant que " de toutes les races, notre race est la plus éminente, supérieure aux autres races, et ainsi nous devons gouverner sur ces races ". Evidemment, la guerre pour ces raisons n'est pas correcte. Si une guerre est lancée pour prendre possession d'un territoire, pour prendre contrôle de biens nationaux, ou causée pour mépriser les autres ou par sentiment de supériorité raciale, c'est une guerre d'agression. Ces types de guerres sont assurément malveillants, et il ne peut y avoir de doute à ce sujet. Nous parlerons plus tard d'un autre type de guerre : la guerre pour imposer une croyance.

Mais si une guerre de défense est entreprise face à une agression, - d'autres ayant occupé notre terre, ou ayant posé leurs yeux sur notre richesse et notre propriété, ou notre liberté et notre respect, dont ils veulent nous priver, et ayant l'intention d'imposer leur direction sur nous - dans ce cas, que doit dire la religion ? Est-ce qu'elle doit dire : " La guerre est absolument mauvaise, poser les mains sur une arme est mal, soulever une épée est mal " et soutenir par là la paix ? Et nous, lorsque nous faisons face à une imminente attaque et au risque d'être détruits, ne devons-nous pas aller à la guerre sous prétexte de paix ? Si nous ne le faisons pas, cela ne signifierait-il pas l'échec de notre défense ? Ceci ne serait pas la paix, ceci serait la reddition.

Paix N'Est Pas Soumission

Dans un tel cas, nous ne pouvons dire qu'en raison du fait que nous sommes les partisans la paix, nous sommes opposés à la guerre. Une telle chose signifierait

que nous sommes les défenseurs de la misère, les défenseurs de la reddition. Ne faites pas erreur : la paix et la reddition sont aussi différentes l'une de l'autre que la craie et le fromage. Le sens de la paix est la coexistence honorable avec les autres, mais la reddition n'est pas la coexistence honorable : c'est la coexistence qui est d'un côté absolument déshonorable. En réalité, c'est une coexistence qui est absolument déshonorable des deux côtés. D'un côté, le déshonneur est l'agression, et de l'autre côté, c'est le déshonneur de la reddition face à l'injustice et l'oppression.

Cette illusion doit donc être éradiquée, et une personne qui se déclare être opposée à la guerre, disant que la guerre est totalement nuisible - qu'elle soit de l'injustice ou de la défense ou de la résistance face à une injustice - a fait une grande erreur. La guerre qui signifie l'agression doit être entièrement condamnée, tandis que la guerre qui signifie le soulèvement face à la transgression doit être louée et est nécessaire pour l'existence humaine.

Le Coran indique aussi cette affaire, et l'éclaire en réalité. Il dit :

{Et si Dieu ne neutralisait pas une partie des hommes par une autre, la terre serait certainement corrompue.}2.

Et à un autre passage, il nous dit :

{Si Dieu ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées où le nom de Dieu est beaucoup invoqué.} 3.

Alors, si Dieu ne repoussait pas certaines personnes par le biais d'autres personnes, la destruction et la corruption deviendraient la règle partout. De plus, c'est pour cette raison précise que tous les pays du monde estime qu'il est nécessaire, essentiel pour eux de maintenir des forces armées pour leur défense. L'existence de forces armées, dont le devoir est d'empêcher l'agression, est une nécessité absolue. Maintenant, s'il existe deux pays ayant tous deux des forces armées - l'une pour l'agression et l'autre pour la défense -, ne dites pas que celui qui a une armée sans l'intention d'agression est plus faible que l'autre, et que s'il était plus fort, il aurait aussi l'intention d'agresser. Nous ne sommes par concernés par cette affaire. Le fait est que l'existence d'une armée de défense est essentielle pour toute nation afin que la nation soit assez forte pour contrôler toute agression contre elle.

Ainsi, le Coran nous dit :

{Et préparez contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer l'ennemi de Dieu et votre ennemi}4.

L'affirmation signifie : " Préparez des forces autant que vous pouvez et centralisez vos forces à vos frontières ". " Ribat " provient du terme " rabt ". " Rabt " signifie " attacher ". " Ribat-il- khayl " veut dire " chevaux attachés ". L'expression concernant les chevaux prêts est faite car dans le passé, la force des armées consistait principalement en des chevaux, mais naturellement, chaque époque a ses propres caractéristiques.

Ce que le Coran dit là est que pour que la crainte de notre force entre dans les cœurs de nos ennemis et afin de ne pas laisser l'idée d'une agression en leur esprit, nous devons nous développer une armée et nous rendre forts.

Différence Entre l'Islam et le Christianisme

Il est dit au sujet du Christianisme qu'il a la distinction de ne pas avoir de loi administrant la guerre. Nous disons, d'autre part, que l'Islam a la distinction d'avoir la loi du djihad. Si nous observons minutieusement, nous remarquons que dans le Christianisme, il n'y a pas de djihad car il n'a rien du tout. Par cela, je veux dire qu'il n'y a pas de structure chrétienne de la société, pas de système chrétien légal, et pas de lois chrétiennes sur la manière dont une société doit être formée, pour qu'elles puissent contenir une loi de djihad. Il n'y a pas de matière dans le Christianisme ; il ne contient pas plus que quelques enseignements moraux qui forment une collection de conseils comme " Dis la vérité ", " Ne dis pas de mensonges ", " Ne t'empare pas de la richesse des autres ", et ainsi de suite. De telles choses n' appellent pas au djihad. L'Islam, cependant, est une religion qui le considère comme son devoir et son obligation pour former un état islamique.

L'Islam vint pour réformer la société et pour former une nation et un gouvernement. Son mandat est la réforme du monde entier. Une telle religion ne peut être indifférente. Elle ne peut être sans une loi de djihad. De la même façon, son gouvernement ne peut exister sans une armée. Alors que la portée du Christianisme est extrêmement limitée, celle de l'Islam est extrêmement large. Tandis que le Christianisme ne dépasse pas les frontières du conseil, l'Islam est une religion qui recouvre toutes les activités de la vie humaine. Il a des lois qui gouvernent la société, des lois économiques, et des lois politiques. Il vint pour organiser un état, pour organiser un gouvernement. Une fois ceci réalisé, comment peut-il rester sans une armée ? Comment peut-il exister sans une loi de djihad ?

Islam et Paix

Ainsi, ces groupes qui déclarent que la religion doit toujours s'opposer à la guerre, et soutenir la paix, car la paix est bien et que la guerre est totalement mauvaise, font erreur. La religion doit bien entendu défendre la paix, et le Coran dit : {la

réconciliation (paix) est meilleure} 5, mais il doit aussi soutenir la guerre. Si le côté opposé n'est pas prêt à coexister honorablement, par exemple, et étant oppressif, il prévoit de piétiner la dignité et l'honneur humain, et nous nous y soumettons, alors nous avons accueilli la misère : nous avons accepté le déshonneur. L'Islam dit : " Paix si l'autre côté est prêt et disposé à l'accepter. Sinon, et s'il se tourne vers la guerre : alors guerre ".

Conditions Pour la Guerre

Le second sujet concerne les circonstances dans lesquelles l'Islam dit que nous devons combattre. Les premiers versets du Coran qui nous viennent au sujet du djihad, dans l'avis accepté de tous les commentateurs, sont ceux de la sourate Le Pèlerinage :

{Dieu prend la défense de ceux qui croient. Dieu n'aime pas le traître incroyant. Combattre est permis à ceux qui sont lésés, parce qu'ils sont attaqués, et Dieu peut les secourir ; ceux qui sont expulsés de leurs demeures, contre toute justice, simplement parce qu'ils disaient : " Dieu est notre Seigneur ". Si Dieu ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées où le nom de Dieu est beaucoup invoqué. Dieu soutient, certes, ceux qui Le soutiennent. Dieu est assurément Fort et Puissant pour ceux qui, établis par Nous sur terre, font la prière et acquittent l'aumône (zakat), ordonnent le convenable et interdisent le blâmable. Et l'issue finale de toute chose appartient à Dieu.}6.

Voici des versets grandioses. Ce sont les tous premiers versets coraniques révélés concernant la législation du djihad.

Les Musulmans à la Mecque

Avant de donner plus de détails sur ces versets, toutefois, nous devons en premier lieu tourner notre attention vers quelque chose d'autre. Comme nous le savons, la première révélation fut descendue au Prophète à la Mecque, lorsqu'il était âgé de quarante ans. Après cela, le Prophète vécut treize années à la Mecque, temps durant lequel soit lui soit ses compagnons étaient terriblement torturés par les païens de Quraysh, les maisons gouvernantes de la Mecque ; cela de telle sorte qu'un groupe d'entre eux fut forcé de chercher permission du noble Prophète pour émigrer. Ils quittèrent la Mecque et se rendirent en Ethiopie. A plusieurs reprises, les musulmans demandèrent au noble Prophète la permission de se défendre, mais durant la totalité des treize ans qu'il vécut à la Mecque, il ne l'accorda pas, du fait qu'il y avait une bonne raison, jusqu'à ce que sa sainte mission prit une solide forme et que l'Islam se répandit, parmi d'autres lieux, à Médine. Là, un petit groupe de Médinois étaient devenus musulmans, étaient partis pour la Mecque,

avaient prêté serment d'allégeance au Prophète, et avait effectué un contrat que s'il se rendait à Médine, ils le soutiendraient. Alors le noble Prophète émigra à Médine et les musulmans émigrèrent aussi. Et à Médine, pour la première fois, une base musulmane indépendante fut amenée à exister. Durant la première année, la permission pour la défense ne fut toujours pas donnée. Ce fut au cours de la deuxième année de l'hégire que les premiers versets sur le djihad, ces mêmes versets que je viens juste de citer, furent révélés. La nature du verset va dans ce sens :

{Dieu prend la défense de ceux qui croient. Dieu n'aime pas le traître incroyant.} 7.

Ceci indique que les polythéistes avaient été traîtres envers les musulmans, les avaient trahis, avaient transgressé contre eux, et avaient rejeté la bénédiction de Dieu sur eux. Alors il déclare :

{Combattre est permis à ceux qui sont lésés, lorsqu'ils sont attaqués}8.

La permission de combattre fut donnée à ceux que d'autres étaient venus combattre. Ce qui signifie : " ? musulmans, maintenant que les incroyants polythéistes sont venus pour combattre contre vous, combattez-les ". En réalité, ceci est un état de défense. Pourquoi cette permission fut donnée ? Car les opprimés doivent se défendre. Puis vient une promesse d'assistance :

{Et Dieu peut les secourir ; ceux qui sont expulsés de leurs demeures, contre toute justice, simplement parce qu'ils disaient : " Dieu est notre Seigneur ".}9.

A ces personnes qui ont été injustement expulsées de leurs maisons et terres sans avoir effectué d'offense excepté qu'ils ont dit : " Notre Seigneur, notre Maître est Dieu ", Dieu donne la permission du djihad. Leur offense était qu'ils ont dit : " Dieu est notre Seigneur ". A de telles personnes, est-ce que Dieu donne la permission de combattre ?

Observez comment le verset adopte un aspect de défense. Puis il exprime l'entier raisonnement derrière le djihad. Le Coran est surprenant dans la façon dont il révèle les réalités et rappelle tous leurs détails. Pour cela vient ici un verset particulier, comme si le Coran avait été confronté à toutes les questions et tous les problèmes soulevés par les chrétiens d'aujourd'hui, qui disent :

" ? Coran. Tu es supposé être un livre divin, tu es supposé être un livre religieux, comment peux-tu donner la permission de combattre ? La guerre est une mauvaise chose, dis toujours " Paix !", dis "Pureté !", dis "Adoration !" ".

Mais le Coran nous dis : Non. Si l'autre côté devient agressif envers nous et que nous ne nous défendons pas, nous ferons face à un complet désordre. Toutes les

maisons d'adoration seront détruites :

{Si Dieu ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées où le nom de Dieu est beaucoup invoqué.} 10.

Si Dieu ne contrôle pas l'agression de certaines personnes au moyen d'autres personnes, toutes les maisons d'adoration de toutes les diverses sectes et religions seraient détruites. Les églises des chrétiens, les synagogues des juifs, les monastères, les mosquées des musulmans, tous n'existeraient plus. Certaines personnes commettraient une telle agression que personne ne trouverait la liberté pour adorer Dieu.

Le Coran effectue ensuite une promesse d'aide :

{Dieu soutient, certes, ceux qui Le soutiennent. Dieu est assurément Fort et Puissant}11.

Quiconque aide Dieu, c'est-à-dire quiconque aide la vérité et la justice de la réalité, sera aidé par Dieu, et Dieu est Puissant et toujours le Victorieux.

Observez maintenant comment Dieu décrit ceux qu'Il aide. Dieu aide les gens qui se défendent. Les gens qui, lorsqu'ils établissent un gouvernement, ne forment qu'un sur ces programmes :

{ceux qui, établis par Nous sur terre}12.

Les gens qui, lorsque Dieu leur donne un lieu pour habiter et installe un gouvernement pour eux. Les gens qui, lorsque Dieu leur donne le pouvoir et l'autorité, forment un état sur ces programmes. Quels programmes ?

{font la prière}13.

Ils entreprennent l'adoration de Dieu.

{acquittent l'aumône}14.

Ils payent la taxe de purification. La prière est le correct lien spirituel entre l'homme et Dieu, et l'aumône est le correct lien spirituel de coopération entre les individus. Les gens qui adorent Dieu avec sincérité et s'aident l'un l'autre,

{ordonnent le convenable et interdisent le blâmable}15.

Qui se considèrent comme étant sous une obligation d'encourager ce qui est bien et de combattre ce qui est mal.

{Et l'issue finale de toute chose appartient à Dieu.}16.

Le résultat de toutes les affaires, tous les sujets, sont entre les Mains de Dieu.

Ce que nous avons appris jusque là est que le Coran définit fondamentalement le djihad non pas comme une guerre d'agression ou de supériorité ou d'autorité, mais de résistance contre l' agression.

Bien entendu, les formes d'agressions auxquelles il faut résister ne sont pas toujours dans le domaine d'une partie envahissant le territoire d'un autre. Une forme d'agression peut être dans le domaine de l'autre côté, dans son propre territoire, assujettissant à la torture et la tyrannie un groupe d'entre eux, un groupe qui est faible et impuissant qui, dans les termes du Coran, sont appelés les mustadh'afin (les impuissants). Dans de telles conditions, les musulmans ne peuvent rester distants, indifférents. Les musulmans ont l'autorisation de libérer un tel peuple tourmenté. Ou peut-être que l'autre côté créa un tel état terrible de répression que l'appel à la vérité, à l'amour et à la justice n'est pas autorisé à prospérer, qu'il créa une barrière, un obstacle qui doit être détruit. Tous ceux-ci sont des types de transgressions. Les musulmans doivent affranchir l'humanité des chaînes de la servitude de pensée et l'asservissement d'autre chose que la pensée. Dans toutes ces conditions, le djihad est une urgente nécessité ; et un tel djihad est en défense, en résistance contre l'injustice et l'oppression, contre la transgression. Le terme " défense ", dans son sens général, signifie la résistance contre une injustice et une oppression existantes. Mais les types d'injustice et les types de transgression contre lesquels le djihad, du point de vue de l'Islam, est nécessaire sont encore à discuter.

Chapitre II

Défense ou Agression

Protestation du Christianisme contre l'Islam

Précédemment, nous avons dit qu'un des points, selon son avis, que le monde du Christianisme considérait comme étant un point faible de l'Islam, est l'affaire du djihad islamique, qui le pousse à dire que l'Islam est une religion de guerre, non pas une religion de paix, tandis que le Christianisme est une religion de paix. Il dit que la guerre est totalement mauvaise et que la paix est bien, et que toute religion qui est divinement fondée doit défendre la paix qui est une bonne chose, et ne pas soutenir la guerre, qui est une mauvaise chose. Jusqu'à hier, le Christianisme regardait les choses sous l'angle de la morale, une morale exclusive au Christianisme, une morale qui se joint à la scène du " tendre l'autre joue ", une morale qui favorise la sérénité. Mais le Christianisme a aujourd'hui changé de

positions. Il a changé de visage. Il observe maintenant les choses d'un angle différent, et poursuit sa propagande d'un axe différent, à travers l'axe des droits essentiels de l'homme et du droit humain essentiel de la liberté. A travers l'axe de la " guerre étant totalement opposée au droit de liberté ", à la liberté de foi, la liberté de volonté, à la liberté de choix de religion, de nationalité et d'autres choses. Mais nous, musulmans, observons la question des deux angles, de l'angle moral et des normes de la morale, et aussi de l'angle des droits de l'homme et des " nouvelles " normes humaines. Il est en soi évident et clair que ce que les chrétiens disent n'est pas du tout valide.

Bien entendu, la paix est bien. Il n'y a pas de doute concernant cela. Et la guerre, pour l'agression d'un autre peuple, - un peuple qui n'a pas d'intentions contre l'agresseur, pas d' intentions contre cette société agressive - la guerre pour occuper les terres de cette nation qui ne se doute de rien et pour s'emparer de leur propriété, pour assujettir son peuple, pour les exposer à l'influence et aux lois des agresseurs, est indubitablement mauvaise. Ce qui est mauvais est la transgression et l'agression. La guerre peut être agressive et elle peut aussi être une réplique à une agression, car parfois, la réponse à une agression doit être donnée par la force. Il y a des fois où la force est la seule réponse qui peut être donnée.

Toute religion, si elle est une religion complète, doit avoir pensé au sujet de ce qu'elle fera en ce jour où elle est confrontée à une agression, ou, supposons, si elle n'est pas elle-même confrontée à une agression, mais un autre peuple. C'est pour un tel jour que la religion doit avoir une loi de guerre, une loi de djihad. Les chrétiens disent que la paix est bien, et nous sommes d'accord : la paix est bien. Mais qu'en est-il de la soumission, de l'humiliation et de la misère ? Si une puissance est confrontée à une autre puissance et que les deux défendent la paix, les deux désirent, dans les termes d'aujourd'hui, vivre en coexistence pacifique sans une puissance souhaitant agresser l'autre, mais les deux souhaitant vivre en paix avec des droits réciproques et un respect mutuel ; alors ceci est appelé la paix et est bien et essentielle.

Il y a un moment, cependant, où un groupe est l'agresseur et, sous prétexte que la guerre est mauvaise, l'autre groupe accepte de se rendre, ce qui signifie que l'humiliation d'avoir à tolérer l' agression leur devient imposée. Le nom de ceci n'est pas la paix. Le nom de ceci est la disposition à accepter l' humiliation et la misère. Une telle soumission face à une force ne peut jamais être appelée paix.

Il y a une différence entre la défense de la paix et l'acceptation de l' humiliation. L'Islam ne donne jamais la permission d'être humilié, tandis qu'en même temps, il soutient fortement la paix.

Ce que je souhaite appuyer est l'importance de cette question que les chrétiens et

d'autres attaquaient et [pour laquelle ils] protestaient contre l'Islam, l'affirmant être le point faible de l' Islam, ajoutant que la vie du noble Prophète était exactement ceci, que l'Islam est une religion d'épée, que les musulmans levèrent les épées au-dessus des peuples et dirent : " Choisissez l'Islam ou mourez ", et que les gens acceptèrent l'Islam afin de rester en vie. Par conséquent, je pense qu'il est nécessaire de discuter de ce sujet de manière approfondie et avec minutie, et nous utiliserons non seulement des versets du Coran, mais aussi des traditions confirmées du Prophète et des regards sur sa vie. Nous commencerons avec les versets coraniques.

Les Versets Inconditionnels Concernant le Djihad

Certaines des instructions coraniques concernant le djihad contre les mécréants sont inconditionnelles, ce qui signifie qu'elles affirment seulement ceci : " ? Prophète, combats les mécréants et les hypocrites ". Ou, dans le cas auquel fait allusion le verset que nous avons récité, après une période qui est donnée aux polythéistes (quatre mois), s'ils n'ont pas adopté l'Islam ou n'ont pas émigré, ils doivent alors être tués. (Cela signifie-t-il dans les alentours de la Mecque et autour du sanctuaire ou tout lieu ? Cette question devra être discutée plus tard.) Ou le verset qui est au sujet des Gens du Livre.

{Combattez ceux qui ne croient ni en Dieu ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce que Dieu et Son Messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité}17.

Le verset suivant parle aussi au sujet du même sujet :

{ô Prophète, lutte contre les mécréants et les hypocrites, et sois rude avec eux}18.

Si nous devions seulement prêter attention à ce verset, nous dirions que l'Islam ordonne pleinement aux musulmans de lutter contre les mécréants et les hypocrites et qu'ils ne doivent jamais être en paix avec eux, que les musulmans doivent les combattre, avec autant de véhémence que possible. Ils doivent les combattre. Et si nous parlons de la sorte, nous croirons que le Coran nous dit inconditionnellement de combattre les non-musulmans.

Lorsque deux commandements existent, l'un inconditionnel et l'autre conditionnel, lorsqu'il y a une instruction qui est à un endroit inconditionnel mais qui à un autre endroit est liée à une condition, alors, d'après les ulémas, l'inconditionnel doit être interprété comme le conditionnel. Les versets que je viens de lire sont absolus. D'autres versets existent concernant le même sujet, qui sont conditionnels, [signifiant] : " ? musulmans. Combattez les polythéistes en raison du fait qu'ils sont en agression contre vous, car ils sont en état de guerre avec vous, et par

conséquent, vous devez vraiment les combattre ".

Il devient ainsi clair que lorsque le Coran dit : " ô Prophète, combats les mécréants et les hypocrites ", cela signifie que nous devons lutter contre ces mécréants et hypocrites qui nous combattent et qui continueront à combattre si nous combattons.

Les Versets Conditionnels

Le Coran affirme :

{Combattez dans le sentier de Dieu ceux qui vous combattent, et ne transgressez pas. Dieu n'aime pas les transgresseurs.}19.

ô vous qui avez la foi. Combattez ceux qui vous combattent, c'est-à-dire combattez -les car ils vous combattent, mais n'enfreignez pas la limite. Cela n'indique-t-il pas de ne pas être le transgresseur ? Cela fait manifestement référence à ceux qui nous combattent et que nous sommes en train de combattre et non pas quelqu'un d'autre, et que nous sommes en train de combattre dans le champ de bataille. Nous devons combattre certains groupes de gens, les soldats que l'autre côté a envoyés, les hommes de combat qu'ils ont préparés à lutter contre nous et qui nous combattent.

Mais ne transgressez pas la limite en les combattant. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela veut dire, combattez seulement ceux qui vous combattent, combattez leurs soldats dans le champ de bataille. Combattez les soldats qui ont été envoyés pour combattre. Le champ de bataille n'est pas un terrain de jeu ; c'est un terrain pour croiser le fer, échanger des balles, et se battre. Mais nous ne sommes pas autorisés à perturber inutilement les civils - hommes, femmes et enfants. Vous n'êtes pas autorisés à commettre des atrocités qui font partie de l'agression comme couper les arbres, remplir leurs canaux, etc.

Un autre verset conditionnel, le premier verset révélé sur le djihad, dit que du fait que l'autre côté a tiré son épée contre nous, nous pouvons en faire de même.

Dans un autre verset de la sourate Le Repentir, il nous est dit :

{Combattez les polythéistes sans exception, comme ils vous combattent sans exception.} 20.

Se Hâter Pour la Défense Des Opprimés

Avant de toucher ce sujet et les versets qui y sont relatifs, un point doit être mentionné. J'ai affirmé que la permission du djihad est sujette à certaines

conditions. Quelles conditions ? L'une est que le côté en opposition soit un état d'agression. Ceux qui forment ce côté nous attaquent, et du fait qu'ils se battent contre nous, nous devons les combattre. Est-ce que les conditions du djihad sont limitées à ceci seulement ? Ou y a-t-il d'autres facteurs ? Peut-être que l'autre côté ne propose pas de nous battre, mais est coupable d'une grande injustice envers un autre groupe d'êtres humains, et nous avons une capacité à sauver ces êtres humains des grippes de cet agresseur. Si nous ne les sauvons pas, ce que nous faisons en réalité est aider l' oppression de cet oppresseur contre l'opprimé. Nous pouvons être dans une situation où une partie n'a pas transgressé contre nous mais a commis quelque type d'injustice contre un groupe d'un autre peuple, qui peut être musulman, ou qui peut être non-musulman. S'ils sont musulmans - comme le drame d'aujourd'hui des Palestiniens qui ont été exilés de leurs maisons, dont les biens ont été saisis, qui ont été sujets à toutes sortes de transgression - alors que pour le moment, le transgresseur n'a pas d'intentions contre nous, est-il permis pour nous dans de telles circonstances de se presser au secours de ces musulmans opprimés et de les délivrer, ou ceci n'est-il pas permis ?

Assurément, ceci aussi est autorisé. En réalité, cela est obligatoire. Ce ne serait pas un cas de commencement des hostilités ; ce serait accourir à la défense de l'opprimé, notamment s'ils sont des musulmans, pour les délivrer des griffes de l'oppression.

Mais si la personne ou la partie tyrannisée n'est pas musulmane, alors la tyrannie peut être de deux types. Il y a un temps où l'oppresseur a placé un peuple dans un vide et bloque l'appel de l' Islam. L'Islam se donne le droit de diffuser son message à travers le monde, mais ceci dépend de l'existence de la liberté pour qu'il se répande.

Imaginez un gouvernement qui dit aux musulmans qui délivrent l'appel de l'Islam à une nation : " Vous n'avez pas le droit de dire ce que vous dites. Nous ne le permettons pas ". Dans ces circonstances, il ne nous est pas permis de nous battre avec cette nation, avec ce peuple qui est innocent et qui n'est pas au courant. Mais nous est-il permis de nous battre contre ce régime corrompu qui s'appuie sur une idéologie putride qu'il utilise comme une chaîne autour du cou du peuple pour l'emprisonner dans un sentier aveugle, isolé de l'appel de la vérité ; un régime qui agit comme une barrière contre cet appel ? Nous est-il permis de combattre ce régime afin de retirer cet obstacle ? Ou, en termes concrets, nous est-il permis de nous battre contre cette prison de répression ou non ? Du point de vue de l'Islam, ceci est aussi autorisé du fait que ceci serait en soi un soulèvement contre l'oppression, contre l'injustice et la tyrannie. Il se peut que ceux qui subissent le tort, les opprimés, ne soient pas conscients de la nature de l'injustice et n'aient pas demandé de l'aide, mais il n'y a en fait pas besoin qu'ils le requièrent.

La recherche de l'aide est une autre question ; supposons que les opprimés nous demandent de l'aide, est-il permis ou obligatoire pour nous de les aider ? Même s'ils ne demandent pas de l'aide, nous est-il toujours permis de les aider, ou même obligatoire ? La réponse est qu'il n'est pas nécessaire pour eux de rechercher notre aide. Le simple fait que les opprimés soient oppressés, qu'un régime oppressif ait érigé un mur, une barrière, pour son propre bien-être, empêchant une nation de devenir consciente de l'Appel là où résident la prospérité et le bonheur de cette nation, Appel qu'ils accepteront certainement s'ils l' entendaient et en devenaient avertis, pousse l'Islam à dire que nous pouvons briser cette barrière qui se trouve, entre lui et ce peuple, en la forme d'un gouvernement répressif.

Pas de Contrainte en Religion

Dans le Coran, nous avons un groupe de versets qui spécifient que la religion doit être acceptée librement et qu'elle ne peut être forcée pour quelqu'un, et ceci confirme ce que nous disions, à savoir que dans l'Islam, personne ne peut être contraint ; il ne peut être dit à personne de devenir musulman ou de mourir. Ces versets clarifient ces versets inconditionnels d'une manière différente.

L'un est une partie du verset du Trône21 (ayat-ul-kursi) et est bien connu :

{Nulle contrainte en religion, car le bon chemin s'est distingué de l'égarement.}

Ce qui signifie que nous devons expliquer clairement le droit chemin aux gens ; sa réalité propre est manifeste. Il n'y a pas de place pour l'utilisation de la contrainte en religion ; personne ne doit être obligé à accepter la religion de l'Islam. Ce verset est explicite dans son sens. Dans les commentaires coraniques, il est écrit qu'un Ansari qui avait précédemment été un polythéiste, avait deux fils qui s'étaient convertis au Christianisme. Ces deux fils étaient devenus fascinés par le Christianisme et lui étaient très dévoués, mais leur père était maintenant un musulman et était contrarié que ses fils étaient devenus chrétiens. Il se rendit au saint Prophète et lui dit : " ? Prophète ! Que puis-je faire pour mes fils qui sont devenus chrétiens ? Ils n'acceptent pas l'Islam. Me donnes-tu la permission de les forcer à quitter leur religion et à devenir musulmans ? ". Le Prophète dit : " Non. Il n'y a pas de contrainte en religion ".

Concernant les circonstances dans lesquelles ce verset fut révélé, il est aussi écrit qu'il y avait deux tribus, les Aws et les Khazraj, qui vivaient à Médine, et qui étaient les habitants d' origine de Médine. A l'aube de l'Islam, ils vivaient là ensemble avec plusieurs grandes tribus juives qui étaient venues à Médine en une période postérieure. L'une était la tribu Bani Nazil, et une autre était les Bani Qoraizeh, tandis qu'il y avait encore une autre grande tribu de juifs qui vivait aux extrémités de la ville.

Les juifs, ayant le Judaïsme pour religion et ayant aussi un livre saint, vinrent pour être plus ou moins considérés comme les érudits de cette société, tandis que parmi les habitants d'origine de Médine, qui étaient polythéistes et généralement illettrés, il était récemment venu à l'existence un petit groupe aussi capable de lire et écrire. Les juifs, en conséquence de leur culture supérieure et de la dimension étendue de leurs pensées, exercèrent une certaine influence sur ce groupe. Ainsi, en dépit du fait que la religion des Aws et des Khazraj était différente de celle des juifs, ils se permirent néanmoins d'être influencés par les idées juives. Par conséquent, ils envoyaient parfois leurs enfants chez les juifs pour être éduqués, et alors qu'ils se trouvaient parmi les juifs, les enfants renonçaient de temps à autre à leur religion païenne de polythéisme et se convertissaient au Judaïsme. Ainsi, lorsque le saint Prophète entra à Médine, un groupe de ces garçons de cette ville étaient formés par les juifs et s'étaient choisis la religion juive, dont certains d'entre eux choisirent de ne pas y renoncer. Les parents de ces enfants devinrent musulmans, mais les enfants n'abandonnèrent pas leur nouvelle religion, le Judaïsme. Et lorsqu'il avait été décidé que les juifs devaient quitter Médine (en punition au chaos qu'ils avaient éveillé), ces enfants s'en allèrent aussi avec leurs collègues juifs. Leurs pères vinrent au saint Prophète, lui demandant la permission pour eux de séparer leurs enfants des juifs, pour les forcer à abandonner le Judaïsme et à devenir musulmans ; permission que le saint Prophète ne donna pas. Ils dirent : " ? Prophète ! Permets-nous de les forcer à quitter leur religion et à embrasser l' Islam ". Le saint Prophète leur dit : " Non. Maintenant qu'ils ont choisi de partir avec les juifs, laissez-les s'en aller avec eux ". Et les commentateurs disent que c'est alors que le verset : {Nulle contrainte en religion, car le bon chemin s'est distingué de l'égarement.}22 fut révélé.

Celui-ci est un autre verset bien connu :

{Appelle au sentier de ton Seigneur par la sagesse et la bonne exhortation. Et discute avec eux de la meilleure façon.} 23.

Invitez les gens au chemin de votre Seigneur. Comment ? Avec la force de l' épée ? Non. Par la bonne exhortation et le bon conseil.

{Et discute avec eux de la meilleure façon.}24

Avec ceux qui discutent avec nous, nous devons aussi discuter, de la meilleure façon. Ce verset a clairement introduit la méthode de l'Islam pour communiquer son message aux gens.

Dans un autre verset, il nous est dit :

{La vérité émane de votre Seigneur. Alors quiconque le veut, qu'il croie, et quiconque le veut, qu'il mécroie.} 25.

Quiconque souhaite croire croira, et quiconque désire rejeter, il rejettera. Ce verset a donc aussi déclaré que la foi et le rejet, la foi et la mécréance, ne peuvent être choisis que par une personne, ils ne peuvent être forcés à quelqu'un par d'autres. L'Islam ne dit donc pas que d'autres peuvent être forcés à l'Islam ; s'ils deviennent musulmans, c'est bien et sage, et s'ils ne le deviennent pas, ils ne doivent pas être tués, le choix est le leur. L'Islam dit que quiconque souhaite croire croira, et quiconque ne le désire pas, ne croira pas. Il y a aussi ce verset :

{Si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la terre auraient cru. Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants ?}26.

Le verset est adressé au Prophète. Le saint Prophète aimait vraiment les gens et souhaitait qu'ils deviennent de vrais croyants. Le Coran dit que l'utilisation de la force dans l'affaire de la croyance est hors de propos. Si la force était valide, Dieu Lui-même, avec Son propre Pouvoir de création, aurait rendu tous les gens croyants, mais la croyance est une chose que les gens doivent choisir pour eux-mêmes. Dieu, avec tous Ses Pouvoirs de création et de compulsion, n'a pas forcé l'humanité à être des croyants et leur a donné la libre volonté de choisir. Ainsi, pour la même raison, le Prophète devait aussi les laisser choisir pour eux-mêmes. Celui dont le cœur le souhaite deviendra un bon croyant, et celui dont le cœur ne le souhaite pas, ne le sera pas.

Un autre verset adressé au Prophète dit :

{Il se peut que tu te consumes de chagrin parce qu'ils ne sont pas croyants.}27.

{Si Nous voulions, Nous ferions descendre du ciel sur eux un prodige devant lequel leurs nuques resteront courbées.} 28.

Dieu dit ici que s'Il voulait faire descendre du ciel un signe, une affliction, et dire aux gens qu'ils devaient soit devenir de vrais croyants, soit être détruits par cette affliction, tous les gens sous la contrainte deviendraient croyants, mais Il n'agit pas ainsi, car Il souhaite que les gens choisissent d'eux -mêmes.

Ces versets clarifient aussi l'idée du djihad en Islam et rend clair que le djihad en Islam n'est pas ce que certaines parties, pour des intérêts personnels, ont dit qu'il était. Ces versets clarifient que l'aspiration de l'Islam n'est pas la contrainte, qu'il ne commande pas aux musulmans de lever l'épée au-dessus de la tête de toute personne n'étant pas musulmane et d'offrir le simple choix de l'Islam ou de la mort. Ceci n'est pas l'objectif du djihad.

Paix et Compromis

Il y a un autre groupe de versets se présentant dans le Coran qu'il est aussi

important de mentionner. En fin de compte, l'Islam donne beaucoup d'importance à la question de la paix. Dans un verset, il est explicitement défini :

{Le compromis est meilleur.}29.

Bien que, comme nous l'avons dit, la paix ne soit pas pareille que la violence, la misère et la soumission à un oppresseur, il nous est dit dans un autre verset :

{ô vous qui avez cru, entrez tout à fait en paix}30.

Mais plus éclairant encore est celui-ci :

{Et s'ils inclinent à la paix, alors incline vers celle-ci, et place ta confiance en Dieu}31.

Il est ici dit au Prophète que si les opposants soutiennent la paix, s'ils font de sincères efforts pour la paix, lui aussi doit faire la paix. S'ils désirent sincèrement la paix, lui aussi doit désirer la paix. Ces versets montrent clairement que l'âme de l'Islam est l'âme de la paix.

Dans un autre verset qui se trouve dans la sourate Les Femmes, il est aussi dit au Prophète :

{S'ils se tiennent à l'écart de vous, ne vous combattent point, et qu'ils vous offrent la paix, alors Dieu ne vous donne pas de chemin contre eux.}32.

ô Prophète, s'ils se sont retirés de la guerre, et n'ont pas combattu contre vous, et ont effectué une manifestation de paix, ont dit qu'ils étaient prêts à faire la paix avec vous, alors Dieu ne vous donne pas la permission d'avancer plus loin et de les combattre.

Chapitre III Le djihad Chapitre III

Défense - L'Essence du Djihad

Il est ici nécessaire de donner plus de détails sur la nature du djihad. Il y a un total accord parmi les chercheurs que l'essence du djihad est la défense. L'Islam ne permet jamais aux musulmans d' exploiter les ressources matérielles et humaines des autres pour ces ressources. L'Islam considère ce genre de combat comme une oppression. Le djihad n'est que pour la défense, et en vérité, c'est la résistance contre la transgression, et elle peut assurément être légitime. Bien entendu, il y a aussi la troisième possibilité qu'une personne peut combattre non pas pour l'agression, ni en défense d'une personne, mais pour l'expansion d'une valeur humaine. Ceci sera discuté plus tard. Dans la définition basique du djihad, il n'y a pas de différence d'avis et tous les chercheurs sont d'accord que le djihad doit

être pour la défense. Les différences d'opinion qui existent en sont des mineures, et elles concernent la question du phénomène qui doit être défendu.

Types de Défense

Les avis de certains sur le djihad sont limités à l'autodéfense, c'est-à-dire que la guerre est licite pour un individu, une tribu ou une nation en défense de soi-même ou de sa vie. D'après ceci, si les vies d'un peuple sont exposées à un danger d'une autre région, alors combattre en défense de leurs vies est permis pour ce peuple. De la même façon, si leur propriété est sujette à l'agression, alors du point de vue des droits de l'homme, il a le droit de défendre cette propriété qui est son droit. De façon analogue, si un peuple fait face à l'agression d'une autre nation qui souhaite prendre possession de ses biens et peut-être les emporter ailleurs, alors ce peuple a le droit de défendre ses biens, même par la force.

L'Islam nous dit que quiconque est tué pour sa propriété ou sa chasteté est un martyr. Ainsi, en Islam, défendre la chasteté d'une personne est comme défendre sa vie et sa propriété. C'est en réalité supérieur. C'est la défense de l'honneur d'une personne. Pour une nation, défendre son indépendance est indéniablement autorisé. Alors lorsqu'un groupe souhaite retirer l'indépendance d'une nation et placer cette nation sous son propre mandat, si le peuple de cette nation décide de se défendre et de soulever le canon, cette action est permise, et même louable et digne d'admiration. Ainsi, la défense de la vie, la défense des biens, de la propriété et des terres, la défense de l'indépendance, la défense de la chasteté, tout cela est une défense autorisée. Il n'y a pas de doute sur le fait que dans ces cas, la défense est permise et comme nous l'avons dit, l'avis que certains chrétiens avancent au sujet de la religion comme quoi elle doit soutenir la paix et non la guerre, et que la guerre est absolument mauvais et que la paix est absolument bien, n'a pas de base logique ou raisonnable pour le soutenir. Non seulement le combat pour la défense n'est pas incorrect, mais il est extrêmement juste dans ce cas de se battre et c'est une des nécessités de la vie de l'homme. Ceci est ce qui est signifié dans le saint Coran lorsqu'il nous est dit :

{Et si Dieu ne neutralisait pas une partie des hommes par une autre, la terre serait certainement corrompue.} 33.

{Si Dieu ne repoussait pas les gens les uns par les autres, les ermitages seraient démolis, ainsi que les églises, les synagogues et les mosquées où le nom de Dieu est beaucoup évoqué.}34.

Jusqu'à ce point, tous les savants sont plus ou moins en accord.

Droits de l'Homme

Se pose la question, toutefois, si les choses que nous sommes autorisés à défendre sont seulement celles-ci, à savoir l'individu, le groupe et les droits nationaux, ou s'il nous est légitime de défendre aussi d'autres choses. Existe-t-il des choses pour lesquelles la défense est nécessaire et obligatoire, qui ne concernent pas seulement les droits de l'individu, de la tribu ou de la nation, mais qui concernent précisément les droits de l'humanité de manière générale ? Si à un endroit, un droit de l'humanité est d'une façon empiétée, est-il légitime de se battre ? Est-ce que la guerre combattue pour l'humanité est licite ou non ?

Certains demanderont peut-être : " Qu'est-ce que combattre pour l' humanité signifie ? ", " Je n'ai pas à combattre pour tous droits exceptés mes droits personnels, ou, tout au plus, les droits de ma nation ", " Qu'ai-je donc à faire des droits de l'humanité ? ". Ce mode de pensée, toutefois, n'est en aucun cas valide.

Il existe certaines choses qui sont supérieures aux droits de l'individu ou de la nation. Certaines choses sont plus saintes, plus sacrées, dont la défense en accord avec la conscience humaine est plus élevée que la défense des droits individuels. Et celles-ci sont les valeurs sacrées de l'humanité. En d'autres termes, la sacralité du combat de défense ne repose pas dans la défense d'une personne, mais dans la défense du " droit ". Lorsque la cause et le critère sont " le droit ", quelle différence y a-t-il s'il est un droit individuel ou un droit général de l'humanité ? En réalité, la défense des droits de l'humanité est plus sainte, et bien que personne ne dise cela, ceci est ouvertement admis en actions.

Par exemple, la liberté est reconnue comme une des valeurs sacrées de l'humanité. La liberté n'est pas limitée à un individu ou à une nation. Maintenant, si ce n'est pas notre liberté et la liberté de notre pays, mais la liberté d'un autre coin du monde qui est concernée par le droit de l'humanité qui est enfreinte, est-ce que la défense de ce droit de l'humanité, simplement pour la défense d'un droit de l'homme, nous est autorisée ou non ? Si elle est licite, alors la défense n'est pas limitée à l'individu réel dont la liberté est en danger, mais il est autorisé, même obligatoire pour les autres individus et nations, de courir à l'aide de la liberté, et de combattre contre le négateur et le répresseur de la liberté. Quelle est alors votre réponse ? Je ne pense pas qu'il y ait quelqu'un qui ait un doute que la forme la plus sainte du djihad et la forme la plus sainte de la guerre est celle qui est combattue en défense de l'humanité et des droits de l'humanité.

Lorsque les Algériens étaient en guerre avec les colonialistes français, un groupe d'Européens les ont aidés dans la guerre - que ce soit dans la forme du réel combat aux côtés des Algériens, ou d' autres manières. Pensez-vous que seul le combat des Algériens était légitime parce que leurs droits étaient transgressés ? Qu'en est-il des gens qui sont venus des coins les plus éloignés de l'Europe pour

prendre part à la bataille pour aider la nation algérienne ? Devrions-nous leur dire : " Arrêtez votre interférence, quelle est votre affaire ? Personne n'a transgressé vos droits, pourquoi vous battez-vous ici ? ". Ou est-ce que le djihad de telles personnes était plus saint que le djihad des Algériens, car les Algériens défendaient la cause de leurs propres droits, alors que la cause des autres était plus éthique et plus sacrée que celle des Algériens. Evidemment, ce qui est valide est la deuxième hypothèse.

Ceux qui aiment la liberté - ceux qui sont de réels amoureux de la liberté, et ceux qui ne font que le prétendre - ont remporté un respect général ; un respect de différentes nations, en raison de leur introduction en tant que défenseurs des droits de l'homme, non de défenseurs de leurs propres droits ou des droits de leur nation ou même de leur propre continent. S'ils dépassaient l'utilisation de la langue, du stylo, des lettres et des conférences, et se rendaient réellement au champ de bataille et combattaient, pour les Palestiniens par exemple, ou au Vietnam, alors le monde les considérerait comme plus saints.

Le monde considère la guerre, lorsqu'elle est pour la défense, comme sainte. Si elle est en autodéfense, elle est sainte. Si elle est pour la défense de sa nation, elle est plus sainte, car la cause est passée d'une cause personnelle à une cause nationale, et l'individu n'est pas simplement en train de se défendre, mais défend aussi les autres individus qui composent sa société. Et si la défense passe d'une cause nationale à une cause humanitaire, elle devient encore plus sainte.

Controverse Mineure

Puis se trouve là la nature de la dispute concernant le djihad ; non pas une dispute majeure, mais mineure. La controverse n'est pas concernant le fait que le djihad soit autorisé seulement en défense. Le débat est sur la définition de la défense. Cette dispute mineure est au sujet de la signification de la défense, si elle est limitée à l'autodéfense, tout au plus à la défense de sa nation, ou si la défense de l'humanité vient aussi dans cette catégorie ?

Certains disent, et ils ont raison, que la défense de l'humanité est aussi une défense légitime, de sorte que la cause de ceux qui se soulèvent pour " commander ce qui est reconnu et interdire ce qui est rejeté " en soit une sainte. Il est possible que l'être réel d'une personne ne soit pas transgressé, il peut même être très respecté et tous les moyens de vie peuvent lui être disponibles et il peut en être de même pour les droits matériels de sa nation. Mais du point de vue des idéaux humains, un droit de l'homme est transgressé. Cela signifie que dans sa société, bien que ni les droits matériels de cette société ni ses droits individuels n'ont été transgressés, il existe cependant une tâche attendant d'être accomplie dans le meilleur intérêt de l'humanité. C'est-à-dire, lorsque le bien et le mal existent dans une société, le premier doit être enjoint, et doit devenir l'ordre,

tandis que le second doit être extirpé. Maintenant, sous ces conditions, si une telle personne voit que le bien, le reconnu, l'accepté, ont été relégués à la place du mal, du rejeté, et que le rejeté a pris la place du reconnu, et qu'il se lève pour commander ce qui est reconnu et prohiber ce qui est rejeté, alors que défend-il ? Ses propres droits personnels ? Non. Est-ce que ce sont les droits, à savoir les droits matériels de sa société ? De nouveau, non. Sa défense n'est pas relative aux droits matériels. Ce qu'il défend est un droit spirituel qui n'appartient pas à une seule personne ou nation ; un droit spirituel relatif à tous les êtres humains du monde. Devons-nous condamner le djihad de cet homme, ou devons-nous le considérer comme sacré ? Manifestement, nous devons le considérer comme sacré, car il est en défense du droit de l' humanité.

Sur la question de la liberté, vous voyez aujourd'hui que les personnes qui combattent vraiment la liberté, afin de se donner un air de respectabilité, déclarent être les défenseurs de la liberté, car ils savent que la défense de la liberté est tacitement considérée comme sacrée. S'ils combattaient réellement pour la défense de la liberté, ceci serait valide, mais ils donnent le nom de défense de la liberté pour leur propre transgression. Néanmoins, en ceci se trouve leur reconnaissance du fait que les droits de l'humanité sont dignes de défense, et que la guerre pour ces droits est légitime et bénéfique.

Critère Pour Evaluer Les Droits Individuels et Universels

Jusque là, nous avons vu que l'essence du djihad est la défense. Il y a maintenant juste une question qui reste, qui est si, de notre point de vue, le monothéisme appartient aux droits universels de l'humanité, ou aux droits personnels d'un individu, ou tout au plus, aux droits d'une nation. Ce que nous devons faire est d'observer le critère pour les droits personnels, les droits universels de l'humanité et voir ce qu'ils sont. Dans certains sujets, les êtres humains sont tous pareils, tandis que dans d'autres, ils sont différents. Les êtres humains diffèrent dans tellement de directions que même deux personnes ne peuvent être trouvées qui, dans tout détail, sont exactement les mêmes. Pareillement, deux individus ayant les mêmes caractéristiques physiques n' existent pas ; il est aussi vrai qu'il n'y a pas deux personnes ayant les mêmes caractéristiques spirituelles. C'est l'intérêt qui est associé aux demandes et besoins communs de tous les êtres humains qui sont les droits universels. La liberté signifie l'absence d'obstacles pour la floraison des potentiels naturels de l'individu, et elle est reliée à toute l'humanité. La liberté pour moi a exactement la même valeur qu'elle a pour vous. Elle a la même valeur pour vous qu'elle a pour les autres. Entre vous et moi, cependant, il existe de nombreuses différences, et ceci appartient à la " personnalité ", car elles sont des différences personnelles. Tout comme la couleur et le physique diffèrent entre les êtres humains, leurs personnalités diffèrent aussi. Je peux aimer des vêtements

d'une certaine couleur, tandis que vous aimez ceux d'une couleur différente. Je peux aimer vivre dans une ville, tandis que vous en préférez une autre. Je peux arranger et décorer ma maison d'une façon, alors que vous choisissez une façon différente. Je peux choisir un sujet pour l'étudier, alors que vous en choisissez un autre. Ce sont toutes des questions personnelles, pour lesquelles personne ne peut être dérangé. Ainsi, personne n'a le droit de contraindre quelqu'un à se marier avec une personne en particulier, car le mariage est un sujet personnel et dans le choix d'un partenaire de mariage, chacun a son goût qui lui convient. L'Islam dit que personne ne doit être contraint dans le choix de son ou de sa partenaire, car ce choix est son droit personnel. Les Européens qui disent que personne ne doit être dérangé pour le monothéisme ou la foi, disent ainsi car ils pensent que ces deux concepts sont parmi les soucis personnels de l'individu, qu'elles dont des sujets de la personnalité, des affaires individuels de goût. Pour eux, la religion est quelque chose qui apporte un divertissement à tous les êtres humains.

Dans leur point de vue, cela est comme l'art ; une personne aime Hafiz, une autre aime Sa'adi, une autre aime Mawlavi, une autre aime Khayyam, une autre Ferdowsi et personne ne doit déranger celui qui aime Sa'adi en disant : " Pourquoi aimez-vous Sa'adi ? J'aime Hafiz. Vous devez aussi aimer Hafiz ". Pour eux, la religion est juste ceci. Une personne choisit l'Islam, tandis qu'une autre choisit le Christianisme, une autre choisit le Zoroastrisme, tandis qu'une autre n'en est cependant la moins inquiétée de tous. Personne ne doit être ennuyé. La religion, de l'avis de ces Européens, n'est pas relative au cœur de la vie, à la voie de la vie humaine.

Ceci est leur supposition basique, et entre leur ligne de pensée et la nôtre, il existe un monde de différence. Pour nous, la religion signifie " le droit chemin " de l'humanité et être indifférent à la religion signifie être indifférent au droit chemin, à la voie réelle du progrès, de l'humanité. Nous disons que le monothéisme est le pilier du bien-être, de la prospérité et du bonheur du genre humain, et qu'il n'est pas seulement le souci personnel de l'individu ou le seul souci de ce groupe ou de celui-ci. En conséquence, la vérité repose avec ceux qui croient que le monothéisme concerne les droits de l'humanité. Si au même moment, nous disons que la guerre pour l'imposition du monothéisme n'est pas permise, ce n'est pas parce que le monothéisme appartient aux affaires qui ne doivent pas être défendues et qu'il n'est pas des droits généraux de l'humanité, mais parce que la vraie nature du monothéisme n'autorise pas qu'il soit imposé, comme le Coran le confirme : {Nulle contrainte en religion}35.

Liberté de Pensée ou Liberté de Croyance ?

Un autre point qui doit être souligné ici est qu'il existe une différence entre "

liberté de pensée " et " liberté de croyance ". Les êtres humains possèdent la faculté de pensée qui leur permet de prendre des décisions sur la base de la pensée, de la logique et de la raison. Mais la croyance entraîne un lien fort à l'objet de croyance. Et de la sorte, nombreuses sont les croyances qui ne sont pas basées sur la pensée, mais qui sont une imitation absolue, un résultat de l'éducation et des habitudes, et qui tourmentent même la liberté humaine. Ce que le genre humain doit avoir est la liberté de pensée. Il y a cependant certaines croyances qui ne sont pas tout au moins enracinées dans la pensée : elles ont leur racine dans le simple sommeil et la stagnation de l'esprit, transmises de génération en génération ; elles sont l'essence d'un asservissement, alors la guerre combattue pour éliminer de telles croyances est une guerre combattue pour la liberté de l'humanité, non une guerre combattue contre elle. Si un homme prie pour ses besoins une idole qu'il a lui-même créée, alors, dans les termes du Coran, cet homme est inférieur à un animal. Un tout petit peu de pensée ne lui permettrait pas de s'engager dans un tel acte. Ce qu'il fait est simplement une réflexion de la stagnation et du sommeil qui sont apparus dans son cœur et dans son âme, et qui sont enracinés dans l'imitation aveugle. Cette personne doit être libérée avec force des chaînes internes qui l'enchaînent, pour lui permettre de penser. Ceux qui recommandent alors la liberté d'imitation et les libertés apparentes qui enchaînent en réalité les âmes telles que la liberté de croyance sont en erreur. Ce que nous soutenons, en accord avec le verset {nulle contrainte en religion}36, est la liberté de pensée.

Chapitre IV

La Question de l'Abrogation

Défense Des Valeurs Humaines

Certains commentateurs ont soulevé le sujet de l'abrogation. Ils s'accordent que plusieurs versets du Coran posent des conditions pour se battre contre les non-musulmans, mais ils disent que d' autres versets ont été révélés qui abrogent toutes ces instructions et conditions. Ainsi, nous en venons à la question des abrogations.

Le Coran limite strictement le djihad à une sorte de défense et ne le permet que face à l'agression. Nous avons dit que le sens de l'agression en est une générale, signifiant qu'il n'est pas nécessaire pour l'agression d'être contre la vie, la propriété, contre la chasteté, contre la terre - il n'est pas non plus nécessaire qu'elle soit contre l'indépendance, contre la liberté. Si un groupe transgresse contre les valeurs qui sont comptées comme des valeurs humaines, alors ceci est une agression.

Je souhaiterais citer un exemple simple. A notre époque, de grands efforts sont dirigés pour déraciner différentes maladies. Jusque-là, les causes premières de ces maladies tel que le cancer n'ont pas été découvertes, et leur cure n'est toujours pas connue. Mais à présent, il existe des remèdes qui peuvent temporairement retarder l'effet de ces maladies. Supposons qu'une certaine institution découvre la cure de ces maladies, et que les autres institutions qui profitent vraiment de la présence de cette maladie, les usines qui fabriquent les remèdes qui peuvent être utilisés pour différer les effets de la maladie, afin d'empêcher l' effondrement de leur marché, - auquel cas des millions, des milliards de dollars seraient perdus - détruisent cette cure nouvellement découverte qui est très bénéfique pour l'humanité, détruisent ceux qui lui sont liés, détruisent la formule récemment trouvée afin que personne n'en prenne connaissance. Maintenant, est-ce qu'une telle valeur humaine doit être défendue ou non ? Pouvons-nous dire que personne n'a attaqué nos vies ou notre propriété, que personne n'a interféré dans notre chasteté, notre indépendance ou notre territoire, mais que dans un des coins du monde, quelqu'un a fait une découverte et quelqu'un d'autre essaye de la détruire, et demander, qu'est-ce que cela a à faire avec nous ? Non. Ceci n'a pas lieu à une telle question. Une valeur humaine est ici menacée. Dans un tel cas, si nous prenons la position de la résistance et de la guerre, devons-nous être nommés agresseurs ? Non, nous nous sommes soulevés pour nous opposer à l'agression, et pour combattre les agresseurs.

Alors, lorsque nous disons que la base du djihad est la défense, nous n'indiquons pas la défense dans le sens limité d'avoir à se défendre une fois attaquée par l'épée, le canon ou l'obus d' artillerie. Non, nous voulons dire que si un être humain, son matériel ou ses valeurs spirituelles étaient agressés ou en réalité, si quelque chose que le genre humain estime et respecte et qui est nécessaire pour la prospérité et le bonheur de l'être humain était agressée, nous devons donc la défendre.

Nous venons ici à nouveau à notre précédente discussion sur si le monothéisme est une question personnelle, ou s'il est une des valeurs de l'humanité. Si c'est le dernier qui doit être défendu, ou si parmi un ensemble de lois s'en trouvait une qui dictait que le monothéisme devait être défendu sur le principe qu'il est une valeur humaine de base (comme en Islam, par exemple), ceci ne signifie pas que l'agression est considérée licite. Cela indique que le monothéisme est une valeur spirituelle et le sens de la défense est si large qu'il inclut la défense des valeurs spirituelles.

Néanmoins, je vais de nouveau répéter que l'Islam ne dit pas que nous devons nous battre pour imposer le monothéisme, car le monothéisme est quelque chose qui ne peut être imposé car c'est la foi. La foi se base sur le discernement et le choix, et le discernement n'est pas influencé par la force. La même chose s'applique au choix. {Nulle contrainte en religion}37 signifie que nous ne devons

pas contraindre quelqu'un du fait que la foi n'est pas une chose qui peut être imposée à quelqu'un. Toutefois, {Nulle contrainte en religion} n'implique pas que nous ne devons pas défendre les droits du monothéisme. Cela ne signifie pas que si nous voyons " La ilaha illAllah " (Il n'y a de divinité qu'Allah) en train d'être menacé d'une certaine direction, nous ne devons pas le défendre.

Liberté de Croyance, ou de Pensée ?

Le fait que la religion ne doive être imposée à un individu et que le peuple doive être libre dans son choix de religion est une chose. Que la croyance, cependant, dans l'actuelle phraséologie, doive être libre, en est tout à fait une autre. En d'autres termes, tandis que la liberté de pensée et de choix est une chose, la liberté de croyance en est en effet une autre. Plusieurs croyances ont "pensé" pour une fondation, c'est- à-dire que plusieurs croyances ont été discernées et jugées comme étant vraies et ont été librement choisies. L' alignement et l'engagement du cœur d'un individu à ses croyances, à plusieurs occasions, sont basés sur le discernement et la sélection ; mais est-ce que toutes les croyances humaines se basent sur la pensée, le discernement et la sélection ? Ou est-ce que la majorité des croyances de l'humanité ne sont pas plus que des alignements et des engagements de l'âme humaine qui n'ont pas du tout la relation de pensée la plus mince, qui ont seulement une base sentimentale ? Voici un exemple que le Coran cite sur le sujet de l'imitation par une génération de la génération précédente :

{Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion et nous suivons leurs traces.}38

Le Coran pose une grande importance sur ce point, et la même chose s'applique à une croyance qui est formée par l'imitation des patriciens de la société. Dans de tels endroits, l'expression "liberté de croyance" est complètement sans signification, car la liberté signifie l'absence d'obstacles aux activités d'une force active et en avancement, vu que ce type de croyance est une sorte de resserrement et de stagnation. La liberté en resserrement est égale à la liberté d'un prisonnier condamné à l'emprisonnement à vie, ou d'un homme enchaîné dans de lourdes chaînes, et la seule différence est que celui qui est physiquement enchaîné perçoit sa condition, tandis que celui dont l'esprit est en détention est inconscient de cela. Ceci est ce que nous voulons dire lorsque nous disons que la liberté de croyance basée sur l'imitation et les influences environnementales, plutôt que sur la liberté de pensée, est totalement dénué de sens.

L'Islam ne désire pas le djihad pour l'imposition de la croyance. Il souhaite le djihad pour la suppression des barrières. Lorsque l'autre côté nous dit qu'il n'a aucun désir de nous combattre, et qu'il ne créera pas de barrière pour l'appel du monothéisme, et s'en tient à ses mots, l'ordre doit être donné en accord avec ce verset :

{Et s'ils inclinent à la paix, alors incline vers celle-ci}39.

S'ils se sont soumis, et qu'ils ont manifesté un esprit et un cœur de paix et de compromis, alors nous devons opter pour la paix.

1 Le Coran : Sourate 9, Verset 28.

2 Le Coran : Sourate 2, Verset 251.

3 Le Coran : Sourate 22, Verset 40.

4 Le Coran : Sourate 8, Verset 60.

5 Le Coran : Sourate 4, Verset 128.

6 Le Coran : Sourate 22, Versets 38-41.

7 Le Coran : Sourate 22, Verset 38.

8 Le Coran : Sourate 22, Verset 39.

9 Le Coran : Sourate 22, Versets 39-40.

10 Le Coran : Sourate 22, Verset 40.

11 Le Coran : Sourate 22, Verset 40.

12 Le Coran : Sourate 22, Verset 41.

13 Le Coran : Sourate 22, Verset 41.

14 Le Coran : Sourate 22, Verset 41.

15 Le Coran : Sourate 22, Verset 41.

16 Le Coran : Sourate 22, Verset 41.

17 Le Coran : Sourate 9, Verset 29.

18 Le Coran : Sourate 9, Verset 73.

19 Le Coran : Sourate 2, Verset 190.

20 Le Coran : Sourate 9, Verset 36.

21 Le Coran : Sourate 2, Versets 255-257.

22 Le Coran : Sourate 2, Verset 256.

23 Le Coran : Sourate 16, Verset 125.

24 Le Coran : Sourate 16, Verset 125.

25 Le Coran : Sourate 18, Verset 29.

26 Le Coran : Sourate 10, Verset 99.

27 Le Coran : Sourate 26, Verset 3.

28 Le Coran : Sourate 26, Verset 4.

29 Le Coran : Sourate 4, Verset 128.

30 Le Coran : Sourate 2, Verset 208.

31 Le Coran : Sourate 8, Verset 61.

32 Le Coran : Sourate 4, Verset 90.

33 Le Coran : Sourate 2, Verset 251.

34 Le Coran : Sourate 22, Verset 40.

35 Le Coran : Sourate 2, Verset 256.

36 Le Coran : Sourate, 2, Verset 256.

37 Le Coran : Sourate 2, Verset 256.

38 Le Coran : Sourate 43, Verset 23.

39 Le Coran : Sourate 8, Verset 61.